

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 03741

Numéro SIREN : 508 458 494

Nom ou dénomination : SERES TECHNOLOGIES

Ce dépôt a été enregistré le 30/10/2019 sous le numéro de dépôt 15521

10

17 JUIL 2019

*Artificiellement informé*

**SERES TECHNOLOGIES**

**BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	77 199	26 740	50 459	1,26	41 577	1,04
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	16 840		16 840	0,42		
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	58 286	9 189	49 097	1,23	4 525	0,11
Autres immobilisations corporelles	110 481	60 844	49 637	1,24	38 863	0,97
Immobilisations en cours	30 431		30 431	0,76	4 270	0,11
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	233 734		233 734	5,84	171 853	4,31
<b>TOTAL (I)</b>	<b>526 972</b>	<b>96 774</b>	<b>430 198</b>	10,76	<b>261 087</b>	6,55
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	8 083		8 083	0,20		
Clients et comptes rattachés	2 898 372		2 898 372	72,46	3 145 584	78,86
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	110		110	0,00	110	0,00
. Personnel	4 224		4 224	0,11	771	0,02
. Organismes sociaux	8 648		8 648	0,22	8 265	0,21
. Etat, impôts sur les bénéfices	126 767		126 767	3,17		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	35 999		35 999	0,90	27 248	0,68
. Autres	420		420	0,01		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	459 193		459 193	11,48	459 193	11,51
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 398		1 398	0,03	77 764	1,95
Charges constatées d'avance	26 399		26 399	0,66	8 903	0,22
<b>TOTAL (II)</b>	<b>3 569 613</b>		<b>3 569 613</b>	89,24	<b>3 727 838</b>	93,45
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>4 096 585</b>	<b>96 774</b>	<b>3 999 811</b>	100,00	<b>3 988 925</b>	100,00

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2018		31/12/2017	
	(12 mois)		(12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : 80 000 )	80 000	2,00	80 000	2,01
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	8 000	0,20	8 000	0,20
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	319 622	7,99	208 495	5,23
Report à nouveau				
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>521 104</b>	<b>13,03</b>	<b>511 126</b>	<b>12,81</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL(I)</b>	<b>928 725</b>	<b>23,22</b>	<b>807 622</b>	<b>20,25</b>
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées	-2 105	-0,04	17 575	0,44
<b>TOTAL(II)</b>	<b>-2 105</b>	<b>-0,04</b>	<b>17 575</b>	<b>0,44</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	53 332	1,33	40 876	1,02
. Découverts, concours bancaires	571 330	14,28	663 364	16,63
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	244 200	6,11	140 946	3,53
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	282 961	7,07	323 117	8,10
. Organismes sociaux	560 764	14,02	492 413	12,34
. Etat, impôts sur les bénéfices			117 833	2,95
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	599 052	14,98	621 750	15,59
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	18 740	0,47	27 479	0,69
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	737 319	18,43	735 951	18,45
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	5 493	0,14		
<b>TOTAL(IV)</b>	<b>3 073 191</b>	<b>76,83</b>	<b>3 163 728</b>	<b>79,31</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>3 999 811</b>	<b>100,00</b>	<b>3 988 925</b>	<b>100,00</b>

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	7 780 548		7 780 548	100,00	6 896 433	100,00	884 115	12,82	
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>7 780 548</b>		<b>7 780 548</b>	<b>100,00</b>	<b>6 896 433</b>	<b>100,00</b>	<b>884 115</b>	<b>12,82</b>	
Production stockée									
Production immobilisée			22 750	0,29	4 270	0,06	18 480	432,79	
Subventions d'exploitation					856	0,01	-856	-100,00	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			20 135	0,26	2 019	0,03	18 116	897,28	
Autres produits			1 999	0,03	11 109	0,16	-9 110	-82,00	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>7 825 432</b>	<b>100,58</b>	<b>6 914 687</b>	<b>100,26</b>	<b>910 745</b>	<b>13,17</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			967 959	12,44	919 901	13,34	48 058	5,22	
Impôts, taxes et versements assimilés			176 696	2,27	142 551	2,07	34 145	23,95	
Salaires et traitements			4 196 298	53,93	3 575 506	51,85	620 792	17,36	
Charges sociales			1 727 970	22,21	1 376 508	19,96	351 462	25,53	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			41 076	0,53	33 248	0,48	7 828	23,54	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			2 003	0,03	1 058	0,02	945	89,32	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>7 112 001</b>	<b>91,41</b>	<b>6 048 772</b>	<b>87,71</b>	<b>1 063 229</b>	<b>17,58</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>713 431</b>	<b>9,17</b>	<b>865 914</b>	<b>12,56</b>	<b>-152 483</b>	<b>-17,60</b>	
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés					359	0,01	-359	-100,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (V)</b>					<b>359</b>	<b>0,01</b>	<b>-359</b>	<b>-100,00</b>	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			24 892	0,32	17 744	0,26	7 148	40,28	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>24 892</b>	<b>0,32</b>	<b>17 744</b>	<b>0,26</b>	<b>7 148</b>	<b>40,28</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-24 892</b>	<b>-0,31</b>	<b>-17 385</b>	<b>-0,24</b>	<b>-7 507</b>	<b>-43,17</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>688 539</b>	<b>8,85</b>	<b>848 530</b>	<b>12,30</b>	<b>-159 991</b>	<b>-18,85</b>	

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion							
Produits exceptionnels sur opérations en capital			500	0,01	-500	-100,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges							
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>			<b>500</b>	<b>0,01</b>	<b>-500</b>	<b>-100,00</b>	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 047	0,03	3 184	0,05	-1 137	-35,70	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			1 737	0,03	-1 737	-100,00	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>2 047</b>	<b>0,03</b>	<b>4 921</b>	<b>0,07</b>	<b>-2 874</b>	<b>-58,39</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-2 047</b>	<b>-0,02</b>	<b>-4 421</b>	<b>-0,05</b>	<b>2 374</b>	<b>53,70</b>	
Participation des salariés (IX)	80 901	1,04	122 568	1,78	-41 667	-33,99	
Impôts sur les bénéfices (X)	84 488	1,09	210 414	3,05	-125 926	-59,84	
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>7 825 432</b>	<b>100,58</b>	<b>6 915 546</b>	<b>100,28</b>	<b>909 886</b>	<b>13,16</b>	
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>7 304 328</b>	<b>93,88</b>	<b>6 404 419</b>	<b>92,87</b>	<b>899 909</b>	<b>14,05</b>	
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>521 104</b>	<b>6,70</b>	<b>511 126</b>	<b>7,41</b>	<b>9 978</b>	<b>1,95</b>	
			<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>		
Dont Crédit-bail mobilier	35 303	0,45	21 065	0,31	14 238	67,59	
Dont Crédit-bail immobilier							

## Annexes

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 999 811,36 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 521 103,93 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 29/05/2019 par les dirigeants.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que du Règlement ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général, modifié par les Règlements de l'ANC 2015-06, 2016-07, 2017-01 et 2018-07.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production. Les dépenses développement peuvent être immobilisées au cas par cas, en fonction du respect des critères d'activation comptable.

Sur cet exercice et le précédent, les frais de développement relatif au projet « USER LAB » ont été activés. Ce projet étant en cours d'élaboration au 31/12, il est inscrit en immobilisations en cours et n'a pas encore été amortis.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

**CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires, correspondant à la réalisation de prestations d'assistance technique ou de prestations au forfait, est comptabilisé selon la méthode de l'avancement. Le pourcentage d'avancement est déterminé comme étant le rapport entre le nombre de jours-hommes effectués à la date de clôture et le nombre de jours-hommes totaux prévisionnels du contrat.

**COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE, ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, est utilisée par notre entité à travers notamment des efforts de formation et de recrutement.

**AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

La société entend bénéficier d'un crédit d'impôt recherche de 26 641 € au titre de l'année 2018, comptabilisé en impôt négatif. Les projets concernés sont la création d'un userlab et divers projets de FOH.

## Annexes (suite)

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 526 972 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	54 665	39 374		94 039
Immobilisations corporelles	90 266	108 933		199 199
Immobilisations financières	171 853	79 437	17 557	233 734
<b>TOTAL</b>	<b>316 785</b>	<b>227 744</b>	<b>17 557</b>	<b>526 972</b>

Amortissements et provisions d'actif = 96 774 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 088	13 652		26 740
Immobilisations corporelles	42 609	27 424		70 033
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>55 697</b>	<b>41 076</b>		<b>96 774</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	77 199	26 740	50 459	de 1 à 5 ans
Materiel industriel	48 145	2 930	45 215	7 ans
Outillage industriel	10 142	6 260	3 882	de 3 à 5 ans
Instal./agenc.divers	8 075	1 404	6 671	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	11 921	10 506	1 415	de 2 à 3 ans
Mat.bureau & informatique	72 582	42 354	30 228	de 1 à 10 ans
Mobilier	17 903	6 580	11 323	de 5 à 10 ans
Immo.corporel. en cours	30 431	0	30 431	Non amortiss.
Immo.incorpor. en cours	16 840	0	16 840	Non amortiss.
<b>TOTAL</b>	<b>293 238</b>	<b>96 774</b>	<b>196 465</b>	

Etat des créances = 3 342 756 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	233 734		233 734
Actif circulant & charges d'avance	3 109 022	3 109 022	
<b>TOTAL</b>	<b>3 342 756</b>	<b>3 109 022</b>	<b>233 734</b>

*Produits à recevoir par postes du bilan = 798 420 E*

<b>Produits à recevoir</b>	<b>Montant</b>
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	794 561
Autres créances	3 859
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>798 420</b>

*Charges constatées d'avance = 26 399 E*

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Annexes (suite)

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 80 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	800	100	80 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>800</b>	<b>100</b>	<b>80 000</b>

Tableau de variation des capitaux propres

En K€	Ouverture 31/12/2017	Affectation résultat	Résultat net de la période	Clôture 31/12/2018
Capital social	80 000			80 000
Primes, réserves et RAN	216 495	111 126		327 622
Dividendes		400 000		
Résultat net	511 126	-511 126	521 104	521 104
<b>Capitaux propres</b>	<b>807 621</b>	<b>0</b>	<b>521 104</b>	<b>928 725</b>

Etat des dettes = 3 073 191 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	624 662	605 807	18 855	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	244 200	244 200		
Dettes fiscales & sociales	1 461 517	1 461 517		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	737 319	737 319		
Produits constatés d'avance	5 493	5 493		
<b>TOTAL</b>	<b>3 073 191</b>	<b>3 054 336</b>	<b>18 855</b>	

Charges à payer par postes du bilan = 421 454 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	12 047
Dettes fiscales & sociales	366 929
Autres dettes	42 478
<b>TOTAL</b>	<b>421 454</b>

Produits constatés d'avance = 5 493 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Annexes (suite)

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 7 780 548 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	7 759 249	99,73 %
Produits des activités annexes	21 299	0,27 %
<b>TOTAL</b>	<b>7 780 548</b>	<b>100.00 %</b>

## Crédit-bail mobilier

	Matériel de transport
Valeur d'origine	185 909
Amortissements :	
- Cumuls exercices antérieurs	26 310
- Dotations de l'exercice	28 560
<b>TOTAL</b>	<b>54 870</b>
Redevances payées :	
- Cumuls exercices antérieurs	27 293
- Exercice	30 226
<b>TOTAL</b>	<b>57 519</b>
Redevances restant à payer :	
- à un an au plus	39 871
- à plus d'un an et cinq au plus	102 982
- à plus de cinq ans	
<b>TOTAL</b>	<b>142 852</b>
Valeur résiduelle :	
- à moins d'un an	
- à un an au plus	
- à plus d'un an et cinq au plus	15 455
- à plus de cinq ans	
<b>TOTAL</b>	<b>15 455</b>
Montant pris en charge dans l'exercice	30 226

## Annexes (suite)

## AUTRES INFORMATIONS

*Rémunération des dirigeants*

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

*Honoraires des Commissaires Aux Comptes*

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes inscrits en charges au titre de l'exercice 2018 s'élève à 5 500 euros HT.

La totalité de ces honoraires concerne la mission de contrôle des comptes de l'exercice 2018.

*Engagements donnés = 156 989 E*

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	156 989
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
<b>TOTAL</b>	<b>156 989</b>

*Engagements financiers*

La ligne de crédit accordée par BPI de 1 500 000€.

*Engagements financiers hors bilan*

Des contre garanties sur l'engagement BPI ci-dessus sont réparties comme suit :

- De 250 000€ par le CIC.
- De 150 000€ par le Crédit Agricole
- De 200 000€ par la BNP

*Effectif moyen*

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	105	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	3	
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>109</b>	

### *Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés*

Les engagements en matière de pensions et retraite n'ont pas été provisionnés. Ils ont été évalués à 71 778 euros.

Les principaux paramètres utilisés pour l'exercice sont les suivants :

- mode de départ à l'initiative de l'employé (départ volontaire) ;
- calcul de l'indemnité selon la convention collective en vigueur ;
- âge de départ supposé 67 ans ;
- taux d'actualisation IBOXX en zone euro 1,60 % ;(1,30% en 2017)
- taux de charge 50 % ;
- turnover : 15 % jusqu'à 34 ans, 12% de 35 à 45 ans, 5 % de 46 à 55 ans, 0 % au-delà ;
- taux de revalorisation des bases de calcul 4.50 %, inflation incluse ;
- table INSEE de mortalité 2013-2015.

### *Tableau des filiales et participations*

Néant.

### *Poste et montant des entreprises liées*

Le total des factures du Groupe GORGE relatives au management FEES pour un total sur l'exercice 2018 est de 62 407 HT.

### *Entité mère consolidante*

L'entité mère consolidante est la société GROUPE GORGE (SIRET : 348 541 186 00089) dont le siège social est situé 19 rue du 4 septembre 75002 PARIS.

## Annexes (suite)

## DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 798 420 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures a etablr( 418100 )	794 561
<b>TOTAL</b>	<b>794 561</b>

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fourn rrr a obtenir( 409800 )	420
Pers produits a recevoir( 428700 )	3 439
<b>TOTAL</b>	<b>3 859</b>

Charges constatées d'avance = 26 399 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatee d'avance( 486000 )	26 399
<b>TOTAL</b>	<b>26 399</b>

Charges à payer = 421 454 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.( 408100 )	12 047
<b>TOTAL</b>	<b>12 047</b>

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers congés a payer( 428200 )	183 046
Pers prov particip sal( 428400 )	80 901
Pers autres charges a payer( 428600 )	983
Org.soc. congés a payer( 438200 )	81 693
Org.soc. autres charges a payer( 438600 )	20 306
<b>TOTAL</b>	<b>366 929</b>

Autres dettes	Montant
Clients rrr a accorder( 419800 )	42 478
<b>TOTAL</b>	<b>42 478</b>

Produits constatés d'avance = 5 493 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatee d'avance( 487000 )	5 493
<b>TOTAL</b>	<b>5 493</b>

# SERES TECHNOLOGIES

Société par Actions Simplifiée

au capital de 80 000,00 Euros

**Siège social :** 2 Rue Marc Donadille

Hotel Technoptic CS 80001

13013 MARSEILLE

**R.C.S :** 508 458 494

-----

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2019

### Texte des résolutions

#### **Résolution n° 1**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 lesquels font apparaître **un bénéfice de 521 103,93 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

#### **Résolution n° 2**

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2018** faisant ressortir **un bénéfice de 521 103,93 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **521 103,93 Euros**, de la façon suivante :

- Aux réserves distribuables, pour un montant de 101 103,93 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 420 000,00 Euros

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 525,00 Euros.

Il convient de vous informer que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

<b>Dates de clôture</b>	<b>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</b>		<b>Revenus non éligibles à l'abattement</b>
	<b>Dividendes</b>	<b>Autres revenus distribués</b>	
31/12/2017	400 000€		
31/12/2016	285 500€		
31/12/2015	0 €		

### **Résolution n° 3**

L'Assemblée générale prend acte de la rémunération perçue par Monsieur Lionel REVERSAT au cours de l'exercice 2018, au titre de son mandat de Président, soit 6 000 Euros.

L'Assemblée Générale décide d'entériner la rémunération du Président au titre de l'exercice 2018.

L'Assemblée Générale décide également d'autoriser la prise en charge par la société des cotisations obligatoires et facultatives liées à leur rémunération.

### **Résolution n° 4**

L'Assemblée Générale décide que la rémunération de Monsieur Lionel REVERSAT au titre de son mandat sur l'exercice 2019 sera fixée à 6 000,00 Euros.

L'Assemblée Générale décide également d'autoriser la prise en charge par la société des cotisations obligatoires et facultatives liées à cette rémunération.

### **Résolution n° 5**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

### **Résolution n° 6**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses non déductibles du résultat fiscal, qui sont les suivantes :

- Amendes et pénalités pour 2 047 €
- Taxe sur les véhicules de sociétés : 2 495€
- Amortissements excédentaires pour 6 667€

### **Résolution n° 7**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.



**RSM**

**SERES TECHNOLOGIES**

Siège social : 2 rue Marc Donadille - 13013 Marseille  
Société par actions simplifiée au capital de 80000 euros

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

## SERES TECHNOLOGIES

Siège social : 2 rue Marc Donadille – 13013 Marseille  
Société par actions simplifiée au capital de 80000 euros

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux associés de la société SERES TECHNOLOGIES,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SERES TECHNOLOGIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de Commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois appelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 juin 2019

Le commissaire aux comptes

**RSM Paris**

Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



**Stéphane MARIE**

Associé

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	77 199	26 740	50 459	1,26	41 577	1,04
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	16 840		16 840	0,42		
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	58 286	9 189	49 097	1,23	4 525	0,11
Autres immobilisations corporelles	110 481	60 844	49 637	1,24	38 863	0,97
Immobilisations en cours	30 431		30 431	0,76	4 270	0,11
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	233 734		233 734	5,84	171 853	4,31
<b>TOTAL (I)</b>	<b>526 972</b>	<b>96 774</b>	<b>430 198</b>	<b>10,76</b>	<b>261 087</b>	<b>6,55</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	8 083		8 083	0,20		
Clients et comptes rattachés	2 898 372		2 898 372	72,46	3 145 584	78,86
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	110		110	0,00	110	0,00
. Personnel	4 224		4 224	0,11	771	0,02
. Organismes sociaux	8 648		8 648	0,22	8 265	0,21
. Etat, impôts sur les bénéfices	126 767		126 767	3,17		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	35 999		35 999	0,90	27 248	0,68
. Autres	420		420	0,01		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	459 193		459 193	11,48	459 193	11,51
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 398		1 398	0,03	77 764	1,95
Charges constatées d'avance	26 399		26 399	0,66	8 903	0,22
<b>TOTAL (II)</b>	<b>3 569 613</b>		<b>3 569 613</b>	<b>89,24</b>	<b>3 727 838</b>	<b>93,45</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>4 096 585</b>	<b>96 774</b>	<b>3 999 811</b>	<b>100,00</b>	<b>3 988 925</b>	<b>100,00</b>

# BILAN PASSIF

SERES TECHNOLOGIES

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice précédent 31/12/2017
---------------	--------------------------------	----------------------------------

(12 mois)	(12 mois)	(12 mois)
80 000	80 000	80 000
2,01	2,00	2,01
8 000	8 000	8 000
0,20	0,20	0,20
208 495	319 622	208 495
5,23	7,99	5,23
511 126	521 104	511 126
12,81	13,03	12,81
807 622	928 725	807 622
20,25	23,22	20,25
17 575	-2 105	17 575
0,44	-0,04	0,44
17 575	-2 105	17 575
0,44	-0,04	0,44
TOTAL(I)	TOTAL(II)	TOTAL(III)
53 332	571 330	53 332
1,33	14,28	1,33
40 876	663 364	40 876
1,02	16,63	1,02
Emprunts obligataires convertibles	Emprunts et dettes financières diverses	Emprunts et dettes financières diverses
Autres Emprunts obligataires	. Emprunts	. Emprunts
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	. Découverts, concours bancaires	. Découverts, concours bancaires
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	. Divers	. Divers
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	. Associés	. Associés
Dettes fiscales et sociales	. Personnel	. Personnel
Personnel	. Organismes sociaux	. Organismes sociaux
. Etat, impôts sur les bénéfices	. Etat, impôts sur le chiffre d'affaires	. Etat, impôts sur le chiffre d'affaires
. Etat, taxes sur les bénéfices	. Etat, obligations cautionnées	. Etat, obligations cautionnées
. Autres impôts, taxes et assimilés	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes	Autres dettes	Autres dettes
Instrument financiers à terme	Produits constatés d'avance	Produits constatés d'avance
TOTAL(IV)	TOTAL(V)	TOTAL(VI)
76,83	76,83	76,83
3 163 728	3 073 191	3 163 728
79,31	0,14	79,31
3 988 925	3 999 811	3 988 925
100,00	100,00	100,00

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	7 780 548		7 780 548	100,00	6 896 433	100,00	884 115	12,82	
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>7 780 548</b>		<b>7 780 548</b>	<b>100,00</b>	<b>6 896 433</b>	<b>100,00</b>	<b>884 115</b>	<b>12,82</b>	
Production stockée									
Production immobilisée			22 750	0,29	4 270	0,06	18 480	432,79	
Subventions d'exploitation					856	0,01	-856	-100,00	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			20 135	0,26	2 019	0,03	18 116	697,28	
Autres produits			1 999	0,03	11 109	0,16	-9 110	-82,00	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>7 825 432</b>	<b>100,58</b>	<b>6 914 687</b>	<b>100,26</b>	<b>910 745</b>	<b>13,17</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			967 959	12,44	919 901	13,34	48 058	5,22	
Impôts, taxes et versements assimilés			176 696	2,27	142 551	2,07	34 145	23,95	
Salaires et traitements			4 196 298	53,93	3 575 506	51,85	620 792	17,36	
Charges sociales			1 727 970	22,21	1 376 508	19,96	351 462	25,53	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			41 076	0,53	33 248	0,48	7 828	23,54	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			2 003	0,03	1 058	0,02	945	89,32	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>7 112 001</b>	<b>91,41</b>	<b>6 048 772</b>	<b>87,71</b>	<b>1 063 229</b>	<b>17,58</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>713 431</b>	<b>9,17</b>	<b>865 914</b>	<b>12,56</b>	<b>-152 483</b>	<b>-17,60</b>	
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés					359	0,01	-359	-100,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (V)</b>					<b>359</b>	<b>0,01</b>	<b>-359</b>	<b>-100,00</b>	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			24 892	0,32	17 744	0,26	7 148	40,28	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>24 892</b>	<b>0,32</b>	<b>17 744</b>	<b>0,26</b>	<b>7 148</b>	<b>40,28</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-24 892</b>	<b>-0,31</b>	<b>-17 385</b>	<b>-0,24</b>	<b>-7 507</b>	<b>-43,17</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>688 539</b>	<b>8,85</b>	<b>848 530</b>	<b>12,30</b>	<b>-159 991</b>	<b>-18,85</b>	

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
------------------------------	--	---	---	-----------------------------------	---

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	500	500	0,01	0,01	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Total des produits exceptionnels (VII)	500	500	0,01	0,01	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 184	1 737	0,05	0,03	-35,70
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles (VIII)	4 921	4 921	0,07	0,07	-58,99
Participation des salariés (IX)	80 901	122 568	1,04	1,78	-33,99
Impôts sur les bénéfices (X)	84 488	210 414	1,09	3,05	-59,84
Total des Produits (I+III+V+VII)	7 825 432	6 915 546	100,58	100,28	13,16
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 304 328	6 404 419	93,88	92,87	14,05
RÉSULTAT NET	521 104	511 126	6,70	7,41	1,95
Bénéfice					
Bénéfice	35 303	21 065	0,45	0,31	67,59
Dont Crédit-bail immobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					

## Annexes

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 999 811,36 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 521 103,93 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 29/05/2019 par les dirigeants.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que du Règlement ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général, modifié par les Règlements de l'ANC 2015-06, 2016-07, 2017-01 et 2018-07.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production. Les dépenses développement peuvent être immobilisées au cas par cas, en fonction du respect des critères d'activation comptable.

Sur cet exercice et le précédent, les frais de développement relatif au projet « USER LAB » ont été activés. Ce projet étant en cours d'élaboration au 31/12, il est inscrit en immobilisations en cours et n'a pas encore été amortis.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

**CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires, correspondant à la réalisation de prestations d'assistance technique ou de prestations au forfait, est comptabilisé selon la méthode de l'avancement. Le pourcentage d'avancement est déterminé comme étant le rapport entre le nombre de jours-hommes effectués à la date de clôture et le nombre de jours-hommes totaux prévus du contrat.

**COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE, ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, est utilisée par notre entité à travers notamment des efforts de formation et de recrutement.

**AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

La société entend bénéficier d'un crédit d'impôt recherche de 26 641 € au titre de l'année 2018, comptabilisé en impôt négatif. Les projets concernés sont la création d'un userlab et divers projets de FOH.

## Annexes (suite)

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 526 972 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	54 665	39 374		94 039
Immobilisations corporelles	90 266	108 933		199 199
Immobilisations financières	171 853	79 437	17 557	233 734
<b>TOTAL</b>	<b>316 785</b>	<b>227 744</b>	<b>17 557</b>	<b>526 972</b>

Amortissements et provisions d'actif = 96 774 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 088	13 652		26 740
Immobilisations corporelles	42 609	27 424		70 033
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>55 697</b>	<b>41 076</b>		<b>96 774</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	77 199	26 740	50 459	de 1 à 5 ans
Matériel industriel	48 145	2 930	45 215	7 ans
Outillage industriel	10 142	6 260	3 882	de 3 à 5 ans
Instal./agenc.divers	8 075	1 404	6 671	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	11 921	10 506	1 415	de 2 à 3 ans
Mat.bureau & informatique	72 582	42 354	30 228	de 1 à 10 ans
Mobilier	17 903	6 580	11 323	de 5 à 10 ans
Immo.corporel. en cours	30 431	0	30 431	Non amortiss.
Immo.incorpor. en cours	16 840	0	16 840	Non amortiss.
<b>TOTAL</b>	<b>293 238</b>	<b>96 774</b>	<b>196 465</b>	

Etat des créances = 3 342 756 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	233 734		233 734
Actif circulant & charges d'avance	3 109 022	3 109 022	
<b>TOTAL</b>	<b>3 342 756</b>	<b>3 109 022</b>	<b>233 734</b>

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Charges constatées d'avance = 26 399 E

Produits à recevoir	Montant
Immobiliations financières	794 561
Clients et comptes rattachés	3 859
Autres créances	
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>798 420</b>

Produits à recevoir par postes du bilan = 798 420 E

## Annexes (suite)

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 80 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	800	100	80 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>800</b>	<b>100</b>	<b>80 000</b>

Tableau de variation des capitaux propres

En K€	Ouverture 31/12/2017	Affectation résultat	Résultat net de la période	Clôture 31/12/2018
Capital social	80 000			80 000
Primes, réserves et RAN	216 495	111 126		327 622
Dividendes		400 000		
Résultat net	511 126	-511 126	521 104	521 104
<b>Capitaux propres</b>	<b>807 621</b>	<b>0</b>	<b>521 104</b>	<b>928 725</b>

Etat des dettes = 3 073 191 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	624 662	605 807	18 855	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	244 200	244 200		
Dettes fiscales & sociales	1 461 517	1 461 517		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	737 319	737 319		
Produits constatés d'avance	5 493	5 493		
<b>TOTAL</b>	<b>3 073 191</b>	<b>3 054 336</b>	<b>18 855</b>	

Charges à payer par postes du bilan = 421 454 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	12 047
Dettes fiscales & sociales	366 929
Autres dettes	42 478
<b>TOTAL</b>	<b>421 454</b>

Produits constatés d'avance = 5 493 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Matériel de transport		
185 909	26 310	28 560
<b>Amortissements :</b>		
- Cumuls exercices antérieurs		
- Dotations de l'exercice		
<b>TOTAL</b>		
54 870		
<b>Redevances payées :</b>		
- Cumuls exercices antérieurs		
- Exercice		
27 293		30 226
<b>TOTAL</b>		
57 519		
<b>Redevances restant à payer :</b>		
- à un an au plus		
- à plus d'un an et cinq au plus		
- à plus de cinq ans		
<b>TOTAL</b>		
142 852		
<b> Valeur résiduelle :</b>		
- à moins d'un an		
- à un an au plus		
- à plus d'un an et cinq au plus		
- à plus de cinq ans		
15 455		
<b>TOTAL</b>		
15 455		
<b>Montant pris en charge dans l'exercice</b>		
30 226		

**Credit-bail mobilier**

		<b>Taux</b>
Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	
Prestations de services	7 759 249	99,73 %
Produits des activités annexes	21 299	0,27 %
<b>TOTAL</b>	<b>7 780 548</b>	<b>100,00 %</b>

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Ventilation du chiffre d'affaires = 7 780 548 E

**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

**Annexes (suite)**

## Annexes (suite)

### AUTRES INFORMATIONS

#### Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

#### Honoraires des Commissaires Aux Comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes inscrits en charges au titre de l'exercice 2018 s'élève à 5 500 euros HT.

La totalité de ces honoraires concerne la mission de contrôle des comptes de l'exercice 2018.

#### Engagements donnés = 156 989 E

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	156 989
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
<b>TOTAL</b>	<b>156 989</b>

#### Engagements financiers

La ligne de crédit accordée par BPI de 1 500 000€.

#### Engagements financiers hors bilan

Des contre garanties sur l'engagement BPI ci-dessus sont réparties comme suit :

- De 250 000€ par le CIC.
- De 150 000€ par le Crédit Agricole
- De 200 000€ par la BNP

#### Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	105	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	3	
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>109</b>	

**Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés**

Les engagements en matière de pensions et retraite n'ont pas été provisionnés. Ils ont été évalués à 71 778 euros.

- Les principaux paramètres utilisés pour l'exercice sont les suivants :
- mode de départ à l'initiative de l'employé (départ volontaire) ;
  - calcul de l'indemnité selon la convention collective en vigueur ;
  - âge de départ supposé 67 ans ;
  - taux d'actualisation IBOXX en zone euro 1,60 % (1,30% en 2017)
  - taux de charge 50 % ;
  - turnover : 15 % jusqu'à 34 ans, 12% de 35 à 45 ans, 5 % de 46 à 55 ans, 0 % au-delà ;
  - taux de revalorisation des bases de calcul 4,50 %, inflation incluse ;
  - table INSEE de mortalité 2013-2015.

**Tableau des filiales et participations**

Néant.

**Poste et montant des entreprises liées**

Le total des factures du Groupe GORGE relatives au management FEES pour un total sur l'exercice 2018 est de 62 407 HT.

**Entité mère consolidante**

L'entité mère consolidante est la société GROUPE GORGE (SIRET : 348 541 186 00089) dont le siège social est situé 19 rue du 4 septembre 75002 PARIS.

## Annexes (suite)

## DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

*Produits à recevoir = 798 420 E*

Produits à recevoir sur cits et comptes rattachés	Montant
Clients factures a etabli( 418100 )	794 561
<b>TOTAL</b>	<b>794 561</b>

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fourn rrr a obtenir( 409800 )	420
Pers produits a recevoir( 428700 )	3 439
<b>TOTAL</b>	<b>3 859</b>

*Charges constatées d'avance = 26 399 E*

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatee d'avance( 486000 )	26 399
<b>TOTAL</b>	<b>26 399</b>

*Charges à payer = 421 454 E*

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.( 408100 )	12 047
<b>TOTAL</b>	<b>12 047</b>

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers conges a payer( 428200 )	183 046
Pers prov particip sal( 428400 )	80 901
Pers autres charges a payer( 428600 )	983
Org.soc. conges a payer( 438200 )	81 693
Org.soc. autres charges a payer( 438600 )	20 306
<b>TOTAL</b>	<b>366 929</b>

Autres dettes	Montant
Clients rrr a accorder( 419800 )	42 478
<b>TOTAL</b>	<b>42 478</b>

*Produits constatés d'avance = 5 493 E*

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constates d'avance( 487000 )	5 493
<b>TOTAL</b>	<b>5 493</b>



**SERES TECHNOLOGIE**

Siège social : 2 rue Marc Donadille - 13013 Marseille  
Société par actions simplifiée au capital de 80000 euros

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

## SERES TECHNOLOGIE

Siège social : 2 rue Marc Donadille - 13013 Marseille

Société par actions simplifiée au capital de 80000 euros

## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société SERES TECHNOLOGIE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport  
sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les  
caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous  
aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur  
bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui  
s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine  
professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

## CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de  
l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions  
de l'article L. 227-10 du Code de commerce.


Fait à Paris, le 14 juin 2019

Le commissaire aux comptes

**RSM Paris**

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris



**Stéphane MARIE**  
Associé

# **SERES TECHNOLOGIES**

S.A.S. au capital de 80 000,00 Euros

**Siège social** : 2 Rue Marc Donadille

Hotel Technoptic CS 80001

13013 MARSEILLE

**R.C.S** : 508 458 494

-----

## **Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2018**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

### **ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **7 780 548** Euros contre **6 896 433** Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de prestations de conseil, d'études, d'ingénierie et de conduite de projets dans les domaines de technologies nucléaires.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **7 112 001** Euros pour l'exercice, contre **6 048 772** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **967 959** Euros au 31/12/2018 contre **919 901** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **176 696** Euros au 31/12/2018 contre **142 551** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **4 196 298** Euros au 31/12/2018 contre **3 575 506** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **1 727 970** Euros au 31/12/2017 et **1 376 507,71** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **41 076** Euros au 31/12/2018 contre **33 248,38** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-24 892** Euros, contre **-17 385** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **-2 047** Euros au 31/12/2018, contre **-4 421** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **521 103,97** Euros contre un bénéfice de **511 126,32** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

### **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

### **EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

La société poursuivra en 2019 son développement, sur la base du même rythme que les années précédentes. Les effectifs devraient se situer entre 130 et 140 personnes fin 2019 et le chiffre d'affaires entre 8 et 9 M€.

Par ailleurs, la société intégrera en 2019 deux VIE, afin de développer l'activité internationale au Canada et en Belgique.

### **ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

En 2018, Seres a poursuivi son projet de création d'un laboratoire des usages en technologies avec un lancement début 2019 et a structuré ses activités d'innovation par la création d'une direction R&D. Cette direction a pour objectif d'identifier les thématiques de recherche qui offriront à Seres un avantage compétitif en améliorant encore l'adéquation de son offre avec le marché. Ainsi, sur les activités relative aux facteurs organisationnel et humain, mais aussi sur la sûreté de fonctionnement, Seres technologies analyse les opportunités relatives à de nouveaux outils (réalité virtuelle, intelligence artificielle...), mais aussi cherche à faire évoluer les méthodologies ou palier les lacunes des standards : mobilité hydrogène, véhicules autonomes ou électriques, etc.

### **ACTIVITES DES FILIALES, FILIALES ET PARTICIPATIONS, PRISES DE PARTICIPATIONS ET PRISES DE CONTROLE**

Néant.

### **PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

#### **Bilan :**

##### ***A l'actif:***

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **526 972** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **96 774** Euros, soit un montant net de Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **261 087,34** Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **3 543 214** Euros, contre **3 718 935** Euros pour l'exercice précédent.

##### ***Au passif:***

- Les capitaux propres s'élèvent à **928 725** Euros, contre **807 622** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **3 073 191** Euros contre **3 163 728** Euros l'année précédente.

#### **Compte de résultat :**

Les produits d'exploitation ressortent à **7 825 432** Euros au 31/12/2018, contre **6 914 687** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **713 431** Euros, contre **865 914** Euros au titre de l'exercice précédent.

#### **Résultats - Affectation :**

L'exercice clos le 31/12/2018 fait ressortir un bénéfice de 521 104 Euros.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de 521 103,93 Euros, de la façon suivante :

- Aux réserves distribuables, pour un montant de 101 103,93 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 420 000,00 Euros

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 500,00 Euros.

Il convient de vous informer que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Dates de clôture	Revenus éligibles à l'abattement de 40%		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2017	400 000€		
31/12/2016	285 000€		
31/12/2015	0 €		

### **DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous informons que les dépenses non déductibles du résultat fiscal sont les suivantes :

- Amendes et pénalités pour 2 047 €
- Taxe sur les véhicules de sociétés : 2 495 €
- Amortissements excédentaires pour 6 667 €

### **TABLEAU DES RESULTATS**

Nature des Indications / Périodes	31/12/2018	31/12/2017	1/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
<b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a ) Capital social	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000
b ) Nombre d'actions émises	800	800	800	800	800
c ) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a ) Chiffre d'affaires hors taxes	7 780 548	6 896 433	4 864 990	2 585 500	1 896 595
b ) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	646 668	754 789	497 010	83 641	-46 796
c ) Impôt sur les bénéfices	84 488	210 414	92 581		
d ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	562 180	544 375	404 429	83 641	-46 796
e ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	521 104	511 126	374 732	44 136	-82 199
f ) Montants des bénéfices distribués	420 000	400 000	285 000		
g ) Participation des salariés	80 901	122 568	50 751		
<b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	703	680	506	105	-58
b ) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	651	639	468	55	-103
c ) Dividende versé à chaque action	500	500	356		
<b>IV - Personnel :</b>					
a ) Nombre de salariés	109	97	69	41	29
b ) Montant de la masse salariale	4 196 298	3 575 506	2 540 216	1 485 690	1 086 837
c ) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 727 970	1 376 508	1 016 672	596 806	445 019

## CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aucune convention réglementée n'est intervenue en 2018.

## SITUATION DU MANDAT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons les mandats en cours concernant les commissaires aux comptes :

La société RSM Paris, représentée par Monsieur Stéphane MARIE, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour une période de 5 exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023,

et

La société FIDINTER, représentée par Monsieur François AUPIC, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, pour une période de 5 exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023.

## APPROBATION ET MODIFICATION DE LA REMUNERATION DU PRESIDENT

Enfin, nous vous demanderons de vous prononcer sur la rémunération du Président.

## INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

**Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)**

	0 jours (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	108					125
Montant total des factures concernées HT	121 343 €	5 130 €	3 159 €	20 495 €	53 502 €	72 025 €
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	13%	-1%	0%	2%	6%	7%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes non comptabilisées ou contestées</b>						
Nombre de factures exclues			0			
Montant total des factures exclues (HT)			0 €			
<b>(C) Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement</b>	Délais contractuels des fournisseurs ou, à défaut, délais légaux (60 jours nets date de facture ou 45 jours fin de mois date de facture)					

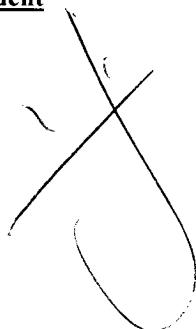
**Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)**

	0 jours (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	3 507					65
Montant total des factures concernées HT	1 215 391 €	390 429 €	53 394 €	- €	93 788 €	537 611 €
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	16%	5%	1%	0%	1%	7%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes non comptabilisées ou contestées</b>						
Nombre de factures exclues			0			
Montant total des factures exclues (HT)			0 €			
<b>(C) Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement</b>	Délais contractuels : 60 jours net à date de réception PV par le client					

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre président, pour l'exercice écoulé.

Fait à MARSEILLE  
Le 28/04/2019

**Le Président**



## **SERES TECHNOLOGIES**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 80 000,00 Euros

**Siège social** : 2 Rue Marc Donadille

Hotel Technoptic CS 80001

13013 MARSEILLE

**R.C.S** : 508 458 494

### **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2019**

Le 30/06/2019, à 18h,

Les associés de la société **SERES TECHNOLOGIES**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Stéphane MARIE, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, est absent excusé.  
Monsieur Lionel REVERSAT préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés et du commissaire aux comptes ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Président ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018, et quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses.

*Handwritten initials:*  
M  
LA

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du Président,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

### **Résolution n° 1**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 lesquels font apparaître un bénéfice de 521 103,93 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **Résolution n° 2**

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 faisant ressortir un bénéfice de 521 103,93 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 521 103,93 Euros, de la façon suivante :

- Aux réserves distribuables, pour un montant de 101 103,93 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 420 000,00 Euros

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 525,00 Euros.

Il convient de vous informer que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/12/2017	400 000€		
31/12/2016	285 500€		
31/12/2015	0 €		

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*AB* *CR*

### **Résolution n° 3**

L'Assemblée générale prend acte de la rémunération perçue par Monsieur Lionel REVERSAT au cours de l'exercice 2018, au titre de son mandat de Président, soit 6 000 Euros.

L'Assemblée Générale décide d'entériner la rémunération du Président au titre de l'exercice 2018.

L'Assemblée Générale décide également d'autoriser la prise en charge par la société des cotisations obligatoires et facultatives liées à leur rémunération.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **Résolution n° 4**

L'Assemblée Générale décide que la rémunération de Monsieur Lionel REVERSAT au titre de son mandat sur l'exercice 2019 sera fixée à 6 000,00 Euros.

L'Assemblée Générale décide également d'autoriser la prise en charge par la société des cotisations obligatoires et facultatives liées à cette rémunération.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **Résolution n° 5**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **Résolution n° 6**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses non déductibles du résultat fiscal, qui sont les suivantes :

- Amendes et pénalités pour 2 047 €
- Taxe sur les véhicules de sociétés : 2 495€
- Amortissements excédentaires pour 6 667€

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **Résolution n° 7**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président



GROUPE GORGE

